

# ***DOSSIER DE PRESSE***

*Septembre 2025*

## ***COÛT DES ÉTUDES EN ODONTOLOGIE***



23e  
INDICATEUR DU édition 2025

**€COÛT** DE LA  
**RENTÉE**

# Sommaire

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Présentation de l'UNECD .....                                 | 3  |
| Lettre du président .....                                     | 4  |
| I - Présentation de l'indicateur .....                        | 6  |
| II - Frais spécifiques de rentrée .....                       | 7  |
| II.A. Frais complémentaires et illégaux .....                 | 7  |
| <i>Focus sur le matériel pédagogique en Odontologie</i> ..... | 8  |
| II.B. Frais d'inscription et de CVEC .....                    | 9  |
| III - Frais de vie courante .....                             | 10 |
| III.A. Logement .....                                         | 11 |
| III.B. Alimentation .....                                     | 12 |
| <i>Focus sur les AGORAé</i> .....                             | 13 |
| III.C. Loisirs .....                                          | 14 |
| Contact & méthodologie .....                                  | 15 |

# Présentation de l'UNECD

L'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) est la seule organisation représentative de l'ensemble des étudiants en odontologie en France elle porte la voix de près de 7500 étudiants auprès des pouvoirs publics, des universités et des partenaires institutionnels.

Créée en 1961, l'UNECD est la plus ancienne fédération nationale d'étudiants de France. Elle s'est donnée pour mission de :

- Défendre les droits et intérêts des étudiants en chirurgie dentaire, tant sur le plan académique que social ;
- Améliorer leurs conditions d'études et de vie, en luttant contre les inégalités d'accès à la formation ;
- Représenter la profession de demain en portant la voix des étudiants dans les débats nationaux sur la santé, l'enseignement supérieur et la recherche.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la publication de l'Indice du Coût de la Rentrée : un outil qui met en lumière les dépenses spécifiques auxquelles font face les étudiants en chirurgie dentaire. Véritable baromètre social, il illustre les obstacles économiques dès la première rentrée dans notre filière, et nourrit la réflexion autour d'une formation plus juste, plus accessible et plus équitable.

Lire cet indice, c'est donc comprendre la réalité d'un étudiant en odontologie aujourd'hui, et surtout, c'est s'armer de chiffres pour mieux agir ensemble en faveur de l'égalité des chances et de l'avenir de la profession.

# Lettre du président

“

Chers institutionnels, chers étudiants,

C'est avec un profond sens des responsabilités que nous présentons aujourd'hui notre rapport annuel sur le coût de la rentrée en chirurgie dentaire. Chaque année, grâce à l'engagement de l'ensemble des étudiants du territoire français, nous nous attachons à mesurer avec rigueur l'évolution des dépenses légales mais aussi illégales qui pèsent sur les épaules de nos étudiants, futurs praticiens. Et chaque année nous constatons, avec inquiétude mais aussi avec détermination, que ce coût continue de croître.

Ce rapport n'est pas qu'un état des lieux chiffré. Il est le reflet d'une réalité vécue par des milliers d'étudiants qui, au moment de choisir la voie exigeante et passionnante de la chirurgie dentaire, doivent aussi affronter des obstacles financiers de plus en plus lourds. Ces difficultés menacent non seulement l'égalité d'accès à la formation, mais aussi la diversité et la richesse de nos étudiants qui rejoignent le cursus.

Face à ce constat, notre engagement collectif prend tout son sens. Notre profession de foi nous guide : « **engagés, formés, unis pour agir ensemble** ».

- **Engagés**, parce que nous refusons de détourner le regard face à la précarité qui s'installe chez certains étudiants due à ces frais qui pour certains sont illégaux.
- **Formés**, car notre légitimité naît de notre connaissance du terrain, de notre capacité à produire des données solides et à les mettre au service du débat.
- **Unis**, parce que seule la solidarité entre étudiants, universitaires et institutions permettra de défendre une formation accessible et équitable.

Ce rapport est donc une alerte, mais aussi une invitation. Une alerte aux décideurs publics et aux institutions, pour qu'ils prennent la mesure de la situation et apportent des réponses concrètes. Une invitation à tous nos interlocuteurs, professionnels et associatifs, à unir nos forces pour que le choix de devenir chirurgien-dentiste ne dépende jamais du portefeuille de nos étudiants, mais uniquement de leur motivation, de leurs compétences et de leur volonté de répondre à une demande de service public.

Nous ouvrons ainsi ce rapport avec la conviction que la transparence des chiffres doit nourrir l'action, et que notre profession a le devoir de défendre celles et ceux qui en assureront demain la vitalité.

”



**Imad EL OUARGUI**  
Président de l'UNECD

# I - Présentation de l'indicateur

Coût de la rentrée :

**3951,44€**

Soit une **augmentation de 2,83%** par rapport à 2024

L'indicateur présente le coût de la rentrée pour un étudiant de 20 ans en licence à l'université, sans double inscription, non boursier et décohabitant (n'habitant plus au domicile familial). Il est établi chaque année par l'UNECD et par la FAGE au niveau national, en prenant en compte les frais de vie courante et les frais spécifiques à la rentrée universitaire, selon la méthodologie de la FAGE.

L'indicateur du coût de la rentrée est divisé en deux types de frais principaux :

- Les frais de vie courante, fixes au cours des différents mois de l'année : loyers et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements et produits d'hygiène et d'entretien.
- Les frais spécifiques à la rentrée universitaire : frais d'inscription, cotisation à la Contribution de Vie et de Campus (CVEC), frais d'agence, souscription à une assurance logement, une complémentaire santé et achat de matériel pédagogique.

Détail des données :



Scannez ou cliquez sur le QR Code pour accéder au détail des données

## II - Frais spécifiques de rentrée

### II.A. Frais complémentaires et illégaux

Moyenne nationale

**812,64€**

Soit une **baisse de 1,21%** par rapport à 2024

Point législatif : La décision du Conseil d'Etat du 7 juillet 1993 précisant l'article 41 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984, codifiée en l'article L 719-4, mentionne que les universités peuvent percevoir des droits supplémentaires en respectant certaines conditions. Les « rémunérations pour services rendus » ne sont possibles que si « les prestations correspondantes sont facultatives et clairement identifiées » et leur « non-paiement ne peut écarter l'étudiant du cursus qu'il souhaite poursuivre ». Le matériel dentaire demandé aux étudiants constitue des frais supplémentaires obligatoires qui sont donc à ajouter au montant légalement cadrés, pouvant ainsi être définis comme des **frais illégaux**.

Détail des données :



Scannez ou cliquez sur le QR Code pour accéder au détail des données

## II - Frais spécifiques de rentrée

### II.A. Focus sur le matériel pédagogique en Odontologie

#### Contexte :

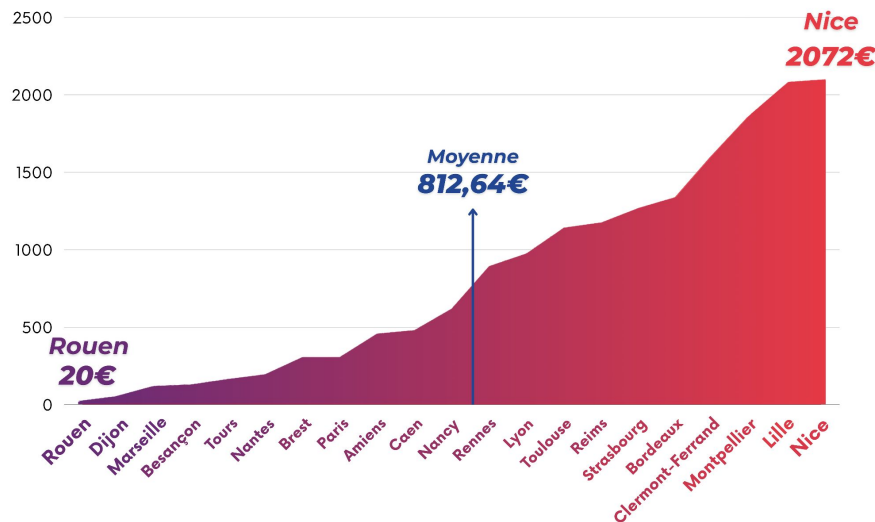
A leur entrée en DFGSO2 les étudiants se voient demander d'acheter aux associations étudiantes le matériel destiné à la réalisation des TP. Ce coût présente des variations au centuple entre certaines universités.

Or, il n'est en rien une fatalité comme le prouve le département d'odontologie de l'université de Rouen.

#### Nos revendications :

- La prise en charge par l'Etat des frais complémentaires nécessaires à la réussite
- La suppression en urgence des frais illégaux

Coût du matériel à l'entrée en DFGSO2 en fonction de l'université



## II - Frais spécifiques de rentrée

### II.B. Frais d'inscription et de CVEC

Frais d'inscription

**178€**

Soit une **augmentation de 1,71%** par rapport à 2024

Frais de CVEC

**105€**

Soit une **augmentation de 1,94%** par rapport à 2024

#### *Méthode*

Le tarif de la CVEC est celui annoncé pour l'année 2025 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et les frais d'inscription correspondent au frais d'inscription pour un étudiant du 1er cycle.

#### Nos revendications :

- La transparence dans l'utilisation des fonds par les établissements
- La désindexation de la CVEC sur l'inflation à court terme et sa prise en charge totale par l'Etat à long terme
- L'opposition à toute augmentation des frais d'inscription, dans tous les établissements

## III - Frais de vie courante

Moyenne nationale

**1298,83€**

Soit une **augmentation de 3,08%** par rapport à 2024

Au fil des années, le coût de la vie pour un étudiant n'a eu de cesse d'augmenter. Très impactés par l'inflation que nous connaissons depuis 2022, les frais de vie courante connaissent une hausse de 3,08% (à l'échelle de la métropole). Alors que l'enseignement supérieur est censé être un levier d'émancipation, les coûts associés à la vie étudiante sont devenus une source de stress financier croissant pour de nombreux jeunes.

Les frais de logement, de nourriture, de transport, de matériel scolaire et autres dépenses primaires ont grimpé en flèche, créant une forte tension financière pour les étudiants. Les loyers dans les zones universitaires ont atteint des niveaux exorbitants, forçant les étudiants à consacrer une part considérable de leur budget à se loger. De plus, les prix des denrées alimentaires et des produits essentiels ont également augmenté significativement, rognant encore sur les finances limitées des étudiants.

## III - Frais de vie courante

### III.A. Logement

Moyenne nationale pour les étudiants en dentaire

**638,40€**

Soit une **augmentation de 8,77%** par rapport à 2024

#### Méthodologie

La moyenne est calculée pour un appartement de 20 à 30 m<sup>2</sup> et un studio de 30 m<sup>2</sup> car ils représentent les deux formes de logement les plus utilisées

**A l'échelle annuelle, le logement est le premier poste de dépense pour un étudiant**

Détail des données :



Scannez ou cliquez sur le QR Code pour accéder au détail des données

## III - Frais de vie courante

### III.B. Alimentation

Moyenne nationale : **66€** (restauration universitaire)

Consommables alimentaires : **207,41€** (+ 1,78%)

L'alimentation est la première variable d'adaptation budgétaire pour les étudiants.

Près d'

**1 / 5**

*étudiant ne  
mange pas à sa faim*

Les étudiants sautent plus de

**3**

*repas  
par semaine*

Selon BOUGE TON CROUS, FAGE, 2024

#### Contexte :

Certains jeunes doivent choisir entre se **salarier** pour pouvoir **manger à leur faim** ou **étudier** et **sauter des repas** pour **pouvoir réussir**.

Il n'est plus à prouver qu'une **alimentation saine et équilibrée** est un **facteur de bonne santé** et **favorise la réussite**. De ce fait, le mythe de l'étudiant mangeant des pâtes tous les soirs ne doit pas être banalisé.

Le **budget alimentaire** a **fortement augmenté** à cause de l'inflation ces dernières années, **sans augmentation notable des aides sociales**. Ainsi, pour un même budget, des étudiants ont dû choisir entre sacrifier leur nombre de repas ou la qualité de leur alimentation.

## III - Frais de vie courante

### III.B. Focus sur les AGORAé

Réparties sur l'ensemble du territoire, les **43 AGORAé du réseau de la FAGE** sont des lieux de vie, d'échanges et d'accès aux droits pour les étudiants, où l'on trouve systématiquement des **épiceries sociales et solidaires**.

Portées par la FAGE depuis 2011, elles sont gérées par les **associations étudiantes** sur les campus afin d'**offrir une réponse à des jeunes de plus en plus précarisés**. Ce sont ainsi près de **10 000 étudiants chaque année** qui poussent la porte des AGORAé pour bénéficier de **produits alimentaires et de première nécessité à tarification sociale**, 90% moins élevés que dans la grande distribution. Face à une précarité multifactorielle, les AGORAé permettent aussi la **création de lien social au sein de lieux de vie ouverts à toutes et à tous**. (DP. ICDR FAGE 2024)



## III - Frais de vie courante

### III.C. Loisirs

Moyenne nationale

**49,10€**

Soit une **baisse de 1,69%** par rapport à 2024

**79%**

*des étudiants considèrent ne pas pratiquer d'activité  
culturelle*

Selon BOUGE TON CROUS, FAGE, 2024

#### Contexte

La culture est vectrice d'insertion sociale. Elle représente un outil d'émancipation essentiel pour les jeunes.

Source de bien-être, de découverte, d'ouverture sur le monde, de questionnements, de créativité, la culture permet à chaque jeune de sortir de son quotidien, de penser la société autrement, de s'approprier des sujets et de laisser libre court à son imagination.

La culture constitue ainsi un **élément majeur de la construction d'une personne**, pourtant, faute de moyens, elle est **souvent inaccessible pour les jeunes**.

Les loisirs ont de nombreux bienfaits sur la réussite académique et la **santé mentale chez les étudiants**, par l'amélioration des compétences cognitives et sociales mais aussi par la potentielle réduction du stress et l'amélioration de l'estime de soi.

# Contact



**Imad EL OUARGUI**  
*Président*

07 64 53 40 49  
presidence@unecd.com

**Rédaction :** Imad EL OUARGUI  
Louis SEGUIN

Margot CHIËU  
Rémi PELLETIER

**Chartage :** Swann BOURNICHE

# Méthodologie



Scannez ou cliquez sur le QR Code  
pour accéder à la méthodologie